

Les avantages d'un profil « vert » sur le CV

Recrutement. Une sensibilité aux questions environnementales peut influencer sur une embauche. Elles sont appelées « compétences vertes ».

Tom se soucie autant du cours de la Bourse que du bilan de santé de la nature. À 24 ans, il achève un cursus universitaire, à Paris, pour devenir *broker* (*courtier*). Et le jeune Breton le sait déjà : il ne fera pas carrière dans la finance sans « réfléchir à l'utilité de l'argent dans le domaine de la protection de l'environnement ».

Pour ses débuts, il ne veut pas intégrer immédiatement le secteur de la finance verte. Mais, lors de ses entretiens d'embauche, il n'hésite pas à parler de sa « **sensibilité écologique** ». Tout comme il mentionne dans son CV être membre actif d'une association de protection de la nature. « **Ce n'est pas pour jouer les valeurs financiers responsables**, se défend-il. **Plus simplement, c'est une façon de montrer qui je suis, mes valeurs au quotidien.** »

Nouvelles pratiques

Le choix de Tom sera-t-il payant ? Sans doute, car ces dernières années, les compétences dites « vertes » sont de plus en plus attendues dans les recrutements. Bien sûr, dans les métiers aux enjeux directement liés à la protection de la planète et à la transition écologique, ces qualifications sont essentielles. On pense évidemment aux ingénieurs, techniciens et chercheurs dans le secteur de l'énergie, du transport, du numérique, du bâtiment...

« **Parallèlement, on sait que les entreprises, tous secteurs confondus, se sentent de plus en plus concernées par ces questions environnementales et de développement durable** », commente Catherine Brennan, directrice générale de Birdeo, un cabinet de recrutement spécialisé en responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Pour avancer sur ces questions, « **tous les métiers dans une entreprise ont maintenant besoin de réfléchir ensemble pour que chaque**



Les compétences dites « vertes » sont de plus en plus attendues dans les recrutements.

| PHOTO : ARCHIVES GETTY IMAGES (ILLUSTRATION)

poste assure à toute la chaîne le respect de nouvelles pratiques. Donc, tous les profils sensibles à ce sujet deviennent précieux. » Du responsable des achats à celui des commandes, en passant par les commerciaux et les secrétaires, les salariés doivent parler le même langage pour que « la

durabilité devienne une partie intégrante de l'ADN de l'entreprise ». Des aptitudes en conduite du changement, en management d'équipe, en pédagogie sont « des attendus pour savoir embarquer les équipes dans une démarche plus vertueuse ». D'ailleurs, lors d'un échange

avec le directeur RSE d'une grande entreprise française, Catherine Brennan l'a entendu : « **Il disait qu'à compétence et expérience égales, il prendrait le ou la candidate qui aurait une culture générale sur les questions environnementales.** »

Valérie PARLAN.

Expliquer sa sensibilité sans exposer sa vie privée

Jusqu'où raconter ses convictions et ses engagements en faveur de la protection de l'environnement sur un CV et dans une lettre de motivation ?

Les recruteurs se moquent pas mal que vous mangiez bio et alliez au boulot à vélo. En revanche, dans l'expérience ou les centres d'intérêt, il est utile de mentionner une formation, un *mooc* (*cours en ligne*) ou un cycle de conférences suivis sur ces sujets. Tout comme des actions dans

une association ou un comité de quartier, type ramassage de déchets sur les plages, en forêt... « **Cela montrera votre sensibilité sur les questions de société sans aller jusqu'à dévoiler votre vie privée** », conseille Catherine Brennan, de Birdeo.

L'autre précaution est de pouvoir susciter un échange sur le sujet avec un futur employeur. Avant un entretien, bien se renseigner sur la politique de responsabilité sociétale de

l'entreprise pour mieux expliquer comment vous vous situez et ce que vous espérez apporter à ces engagements. Une préoccupation qui va dans le sens du marché : selon une étude LinkedIn, la part des talents « verts » dans la population active a augmenté de 12 % ces deux dernières années et les offres d'emploi nécessitant au moins une compétence verte de 22 %.

L'hyperconnexion, un danger croissant

Écrans. Un salarié reçoit en moyenne 117 courriels par jour et 65 % des salariés français se disent dépendants des écrans.

Courriels, visioconférences, notifications... La connexion permanente aux écrans et la multiplication des moyens de communication engendrent des journées de travail « **infinies** » aux interruptions permanentes, avec de lourdes conséquences sur la santé mentale et physique, alertent des experts et plusieurs études récentes.

Selon un rapport mondial de Microsoft, qui a mesuré l'utilisation des outils numériques par 31 000 « **travailleurs du savoir** » dans trente et un pays, dont la France, « **un employé moyen reçoit désormais 117 e-mails et 153 messages Teams par jour** ».

Durant les heures de travail, les salariés « **sont interrompus en moyenne toutes les deux minutes – soit 275 fois par jour – par des réunions, des e-mails ou des notifications de tchat** », d'après cette étude réalisée sur la base de « **signaux de productivité Microsoft 365 agrégés et anonymisés** » par le géant du logiciel.

L'hyperconnexion allonge considérablement la journée de travail : la société indique que « **40 % des**

employés consultent leurs e-mails avant 6 h du matin » et, qu'en plus des pics d'activité observés jusque-là en matinée et en début d'après-midi, vient s'en ajouter un autre en soirée, avec 29 % des employés qui consultent leurs mails vers 22 h.

En France, 65 % des salariés se disent dépendants des écrans et leur entreprise n'agit pour limiter leur connexion que pour 16 % d'entre eux, selon une étude réalisée par Viavoice pour le cabinet de conseil en prévention santé Verbatteam.

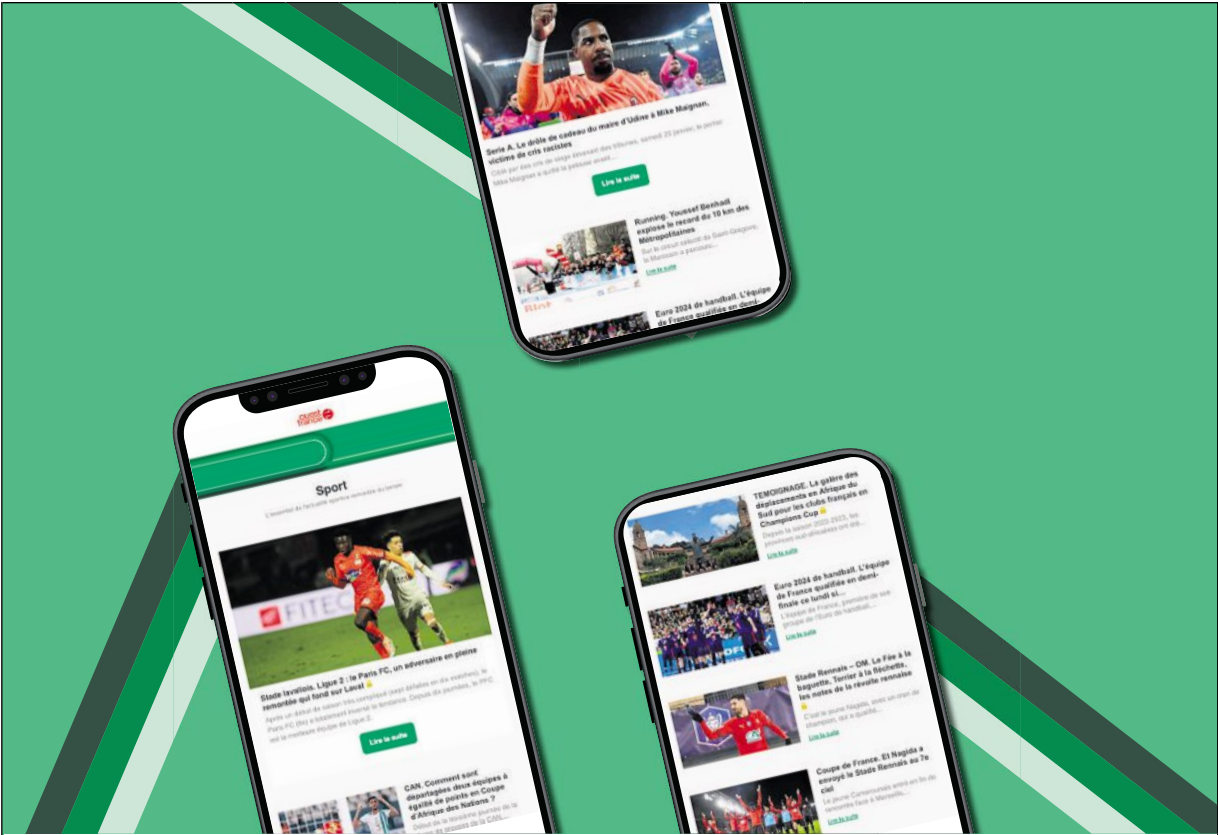
Le droit à la déconnexion, pour lequel la loi du 8 août 2016 (dite El Khomri) prévoit pourtant une obligation de négocier dans les entreprises à partir de cinquante salariés, est loin d'être toujours effectif, malgré les chartes signées en entreprise.

Selon un récent sondage publié par l'Union des cadres et techniciens de la CGT (Ugict), 67 % des cadres « **souhaiteraient disposer d'un droit à la déconnexion effectif afin de préserver leur vie privée et leur santé** », une proportion en hausse de 11 points par rapport à 2016.



Durant les heures de travail, les salariés sont interrompus en moyenne toutes les deux minutes.

| PHOTO : GETTY IMAGES, ISTOCKPHOTO

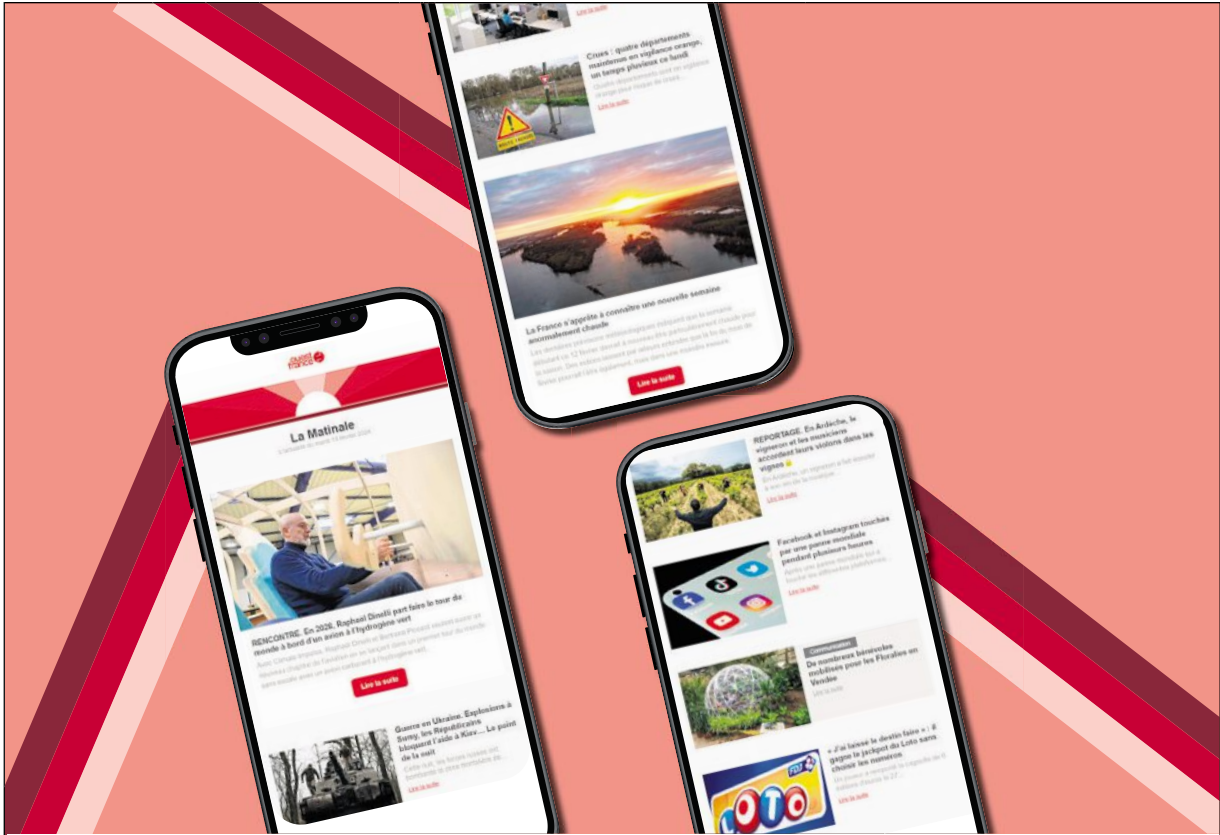


 Newsletter Sport

Chaque jour, le meilleur de l'actualité sportive : résultats, analyses, interviews...



C'est gratuit. Pour vous inscrire flashez le QR Code ou rendez-vous sur ouest-france.fr



 Newsletter La Matinale

Chaque jour, recevez l'essentiel de l'actualité nationale et internationale.



C'est gratuit. Pour vous inscrire flashez le QR Code ou rendez-vous sur ouest-france.fr

